PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité QUE :

Le Conseil de la MRC de Matawinie a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 mai 2026, le projet de règlement 268-2026 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matawinie.

Plus précisément, le projet de règlement 268-2026 vise à modifier certaines dispositions relatives à la grande affectation « Agricole viable » dans la municipalité de Saint-Félix-de-Valois.

La préfet de la MRC ainsi qu'un représentant du Service d'aménagement tiendront une assemblée publique de consultation. Lors de cette assemblée, le projet ci-dessus mentionné sera expliqué et les personnes désirant s'exprimer seront entendues.

Lieu : MRC de Matawinie
3184, 1re Avenue, Rawdon (Québec) J0K 1S0
Date : 14 juillet 2026
Heure : 17 h

Le projet de règlement 268-2026, dans sa version intégrale, est disponible pour consultation au bureau administratif de la MRC.

Donné à Rawdon, ce 11 juin 2026.

Édith Gravel
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Hugo Allaire, directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère) de la Municipalité de Saint-Damien certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, conformément à la Loi, le 15 juin 2026, entre 8 h et 17 h .

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 juin 2026.

Signature